

Impôt sur revenus à l'étranger

Par Jaina2904, le 20/12/2015 à 09:48

Bonjour, Je suis Belge en cours d'installation en France pour avoir suivi mon mari français. Pour le moment je suis sans aucun revenus ni en Belgique ni en France pour diverses raisons (je parle de chômage, rsa ou ce genre de chose). Mais en Belgique je possède des assurances vies que je suis en train de racheter. Mon banquier m'explique que si je veux éviter l'impôt sur ce revenus en Belgique, je dois être consideree comme résidente fiscale Française. Pas de soucis pour moi, mais ensuite l'état francais va t'il me taxer dessus ? Si oui, de combien ? Si j'ai bien compris, en Belgique je serais taxée a 25% sur les bénéfices et donc pas sur le capital investit. Et vu la somme heureusement. En France qu'en serait il ?